esch

esch.lu

Esch-sur-Alzette, le 20 janvier 2025

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 31 janvier 2025 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous soumets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal :

Acte de règlement de copropriété du 31 janvier 2025 par devant Maître Jean-Paul Meyers pour la Résidence « Mont Blanc » lot 6N

Acte de règlement de copropriété par devant Maître Jean-Paul Meyers, document qui fixe les règles de vie commune au sein de la copropriété, ainsi les droits et obligations des copropriétaires. Le règlement de copropriété organise l'usage des parties communes et la répartition des charges.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Lucien Malano
Ingénieur-Directeur

Ville d'Esch-sur-Alzette
Hôtel de Ville B.P. 145
L-4002 Esch-sur-Alzette

Jeremy BORGES VARELA
Agent administratif
Travaux Municipaux - Administration de l'Ingénieur
Biens Communaux
jeremy.borgesvarela@villeesch.lu
T +352 2754 3341